



# Journal Paysan

de l'accueil en Occitanie



## SOMMAIRE

Rapport moral.....	1
Journée "Pas à Pas" dans le Tarn.....	2
Ça bouge dans le Lot.....	2
Rando paysanne dans l'Aveyron.....	3
Accueil Social.....	4
L'Abat' Mobile 34.....	4
Aides de la Région Occitanie.....	5
AAP Tourisme durable.....	6
Manque d'eau.....	6
Revue Nature & Progrès.....	6
Réglementation.....	7
Audition AirBnB.....	8
Culture à la ferme.....	8
Dépliant Accueil Paysan Occitanie.....	11
Vos offres agritouristiques.....	12
Le calendrier.....	13

## Rapport moral Accueil Paysan Occitanie

Aujourd'hui, face à une situation sociale, économique et environnementale plus que bouleversée et dégradée, il est urgent d'approfondir et d'affirmer notre philosophie assise sur nos pratiques paysannes.

Notre identité, forte et unique depuis trente-sept ans, prend de plus en plus de sens, d'engagement et d'exigence vis-à-vis d'un public en recherche de vacances non seulement écologiques, mais également en demande de rencontres simplement riches d'échanges humains.

L'état des lieux en Occitanie n'est pas forcément florissant : le nombre de structures Accueil Paysan est à la baisse. Nous avons perdu une quarantaine d'adhérents sur les trois dernières saisons. Pourtant, notre offre est en totale adéquation avec les vacances recherchées d'une partie de la population qui a encore les moyens de partir au vert.

Nos associations, quelles qu'elles soient, sont aujourd'hui les garantes d'une citoyenneté respectueuse de l'humain et du Vivant, mais à l'horizon, ce n'est qu'économie et profit au détriment d'une population de plus en plus précaire... Que faire, comment et avec qui ? Nos moyens de communication et leur efficacité sont prioritaires, le financement de notre label primordial, et la cohésion au sein de notre réseau, essentielle ! Le point de vigilance n'est plus d'actualité : nous devons être réactifs ou nous disparaîtrons. Les plateformes sont reines sur la planète. Notre éthique en revanche est intangible et notre label fort de tous ses adhérents qui accueillent autrement.

Notre modèle de gouvernance est aussi soumis à réflexion à l'intérieur du réseau. À nous de nous saisir de cette ouverture pour partager la responsabilité de l'éthique et du développement de notre fédération et trouver des moyens humains et financiers en adéquation avec notre désir d'expansion des structures en Occitanie. Notre plaidoyer est reconnu auprès des instances administratives, notre technicien-coordonnateur plus que performant, alors à nous aussi de nous retrouver les manches !

Les relations tissées avec la région Occitanie sont de plus en plus solides. Au cours des deux dernières années, nous sommes parvenus à être reconnus comme un acteur majeur de l'agritourisme. À nous de poursuivre sur cette lancée tout en affirmant notre singularité.

Certes nous avons perdu des adhérents. Cependant, de plus en plus de jeunes ou

de moins jeunes en reconversion, bifurquent pour tenter de s'installer en agriculture. Faisons le pari que cette émergence d'utopies personnelles devienne une utopie collective pour changer le modèle agricole et changer la vie de nos territoires ruraux, entre autres...

L'engagement à Accueil Paysan, par la nature de notre association comme mouvement d'éducation populaire, peut parfois peser sur une jeune installation.

Nous devons prendre en compte cette problématique et y apporter des solutions. Résister et construire ensemble aiguise notre regard, notre ouverture aux autres et à nos différences. La force de l'intelligence collective! Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin.

*Les coprésidentes Accueil Paysan Occitanie, Véronique Gault-Girma, Marie Gimenez, Patricia Cooper*

### Rencontre dans le Tarn à VEILHES

Le 22 février dernier, une rencontre collective Accueil Paysan a été organisée dans le Tarn, chez Clément de Guibert à Veilhès près de Lavaur. Trois adhérents et trois porteurs de projets (dont un couple) ont participé à cette rencontre qui s'est déroulée dans une ambiance sérieuse et décontractée à la fois. Deux autres personnes convoquées également pour leur projet, dont une excusée, ne se sont pas présentées à la réunion. Parmi les trois porteurs de projets, Clément qui est installé sur un ancien domaine du XV<sup>e</sup> siècle, produit et transforme sur 12 ha, noisettes et autres produits de l'arboriculture. Il reste quelques travaux à réaliser dans son gîte pour être labellisé en période probatoire au 1<sup>er</sup> octobre prochain. Luc, apiculteur, déjà installé sur la commune de Rabastens, désire quitter le réseau *Bienvenue à la ferme* pour

rejoindre *Accueil Paysan* pour ses produits dérivés des abeilles et pour réfléchir sur un lieu d'accueil dans l'avenir. Enfin, le couple Jeanne et Guillaume a le profil de « porteurs de projet en réflexion » puisqu'ils cherchent un lieu (terres agricoles dans le secteur de Réalmont) pour s'installer en bio. Guillaume, déjà boulanger voudrait développer une activité de boulanger-paysan et Jeanne souhaite faire de l'accueil social. Leur projet reste à construire. Le diagnostic PAPAPAS a été réalisé pour Clément et Luc. Une visite finale sera faite prochainement sur leur structure. Cette réunion a permis à tous ces participants de se rencontrer et de connaître le réseau Accueil Paysan Tarn et ses acteurs.

*Danielle Magnin  
Accueil Paysan Tarn*

### Ça bouge dans le Lot!

Le réseau lotois a pris un coup de jeune lors de la dernière assemblée générale et c'est tant mieux!

Une bonne vingtaine d'adhérentes et porteurs de projet a débattu vivement autour de sujets contemporains, en prise avec une réalité paysanne et touristique, aussi bien d'un point de vue d'équilibre financier sur la ferme, de relationnel avec les institutionnels ou encore sociétal en vue des multiples difficultés d'aujourd'hui à entreprendre.

Notre réseau est bien le lieu où chacun, en toute confiance, soumet ses interrogations, ses suggestions ou propositions avec ferveur, où chacun participe à la construction d'un outil collectif qu'est notre association départementale, ainsi que notre fédération qu'elle soit régionale ou nationale. Des leviers ont émergé de chacun de nous pour améliorer soit la visibilité des structures, soit ensemble se former pour mieux travailler, soit partager des stratégies pour affronter les difficultés de la vie paysanne...

L'esprit et le vent de jeunesse pousse à l'action, au partage et à la prise de risques! L'accompagnement sur un plus long terme, des jeunes porteurs de projet et nouveaux adhérents, est primordial et nécessite plus de disponibilité pour les anciens mais la transmission passe avant tout par-là.

*Véronique Gault-Girma  
Accueil Paysan Lot*

### 5 jours de rando Accueil Paysan Aveyron

**De Bournazel à Conques - 14 au 18 octobre 2024**

Partez pour un circuit randonnée depuis le petit plateau calcaire où trône un des plus jolis châteaux Renaissance de la région, jusqu'aux gorges du Dourdou où se love Conques et son abbatale, en passant par vallées boisées et par Cransac, son passé minier et ses thermes uniques en Europe.

Cinq jours de marche et de découvertes, à la rencontre des gens du pays qui sauront vous faire apprécier leur territoire, leur métier et les saveurs des produits fermiers. Tout au long du chemin, vous pourrez profiter des paysages et vous laisser surprendre par les curiosités et les spécialités locales. Le soir, vous serez hébergé·e·s en chambres d'hôtes ou gîtes Accueil Paysan : l'occasion de vivre des temps d'échanges et de partage avec les paysans et paysannes qui vous accueilleront.

#### Infos pratiques :

Pour venir : bus ou en train : pour les gares nous viendrons vous chercher le lundi ou la veille Cransac (ligne Brive Rodez) ou à Villefranche-de-Rouergue (ligne Toulouse Capdenac).

**Étape :** 15 à 23 km/jour

**Groupe :** 8 à 10 personnes

Nombre limité aux capacités d'accueil et pour des raisons de bien vivre tout au long de notre périple. Si les inscrits sont nombreux, nous proposerons une autre date en novembre ou au printemps prochain.

**Coût tout compris : 230 € par personne**

**(hébergement collectif, repas, pique-nique, suivi bagages et retour aux véhicules).**

#### Le circuit

Premier lieu de rendez-vous : lundi 14 octobre à midi chez Camille et Dany – Jardins du Batut – 12220 Roussennac.

#### Jour 1

Midi – Repas aux Jardins du Batut puis 8 km jusqu'à Lestrunie - Auzits.

#### Jour 2

Rando autour de Bournazel : 15 km. Deuxième nuit à Lestrunie : chambres d'hôtes à partager.

#### Jour 3

Rando 15 km (dont 4 km sur petites routes) jusqu'à Mascles (Firmi).

#### Jour 4

Boucle de 22 km sur le chemin de Saint-Jacques. Deuxième nuit à Mascles.

#### Jour 5

Arrivée sur Conques 7 km + visite suivie d'un repas d'adieu, à midi, chez Maurya et Ger à 1 km au-dessus de Conques. Retour aux voitures.

#### Contact et inscriptions auprès des organisateurs :

Jean-Marie Delcamp : 05 65 63 11 40

Mail : [jeanmarie.delcamp@lestrunie.fr](mailto:jeanmarie.delcamp@lestrunie.fr)

[www.accueil-paysan-occitanie.com/rando-ap12-2024](http://www.accueil-paysan-occitanie.com/rando-ap12-2024)

**Rando réservée aux adhérents de l'association « les Amis d'Accueil Paysan ». Vous pouvez y adhérer : 10€ par an et par personne.**



## Accueil Social – démarche d'adhésion

Proposer une activité d'accueil social avec Accueil Paysan prend du temps. En effet, en plus de la fiche de renseignements, du cahier des charges et des documents concernant le réseau, le postulant doit nous retourner un projet pédagogique et suivre une formation de deux jours qui se déroule à l'automne. Il reçoit ensuite la visite sur place et, si tout est conforme, la labellisation en suivant.

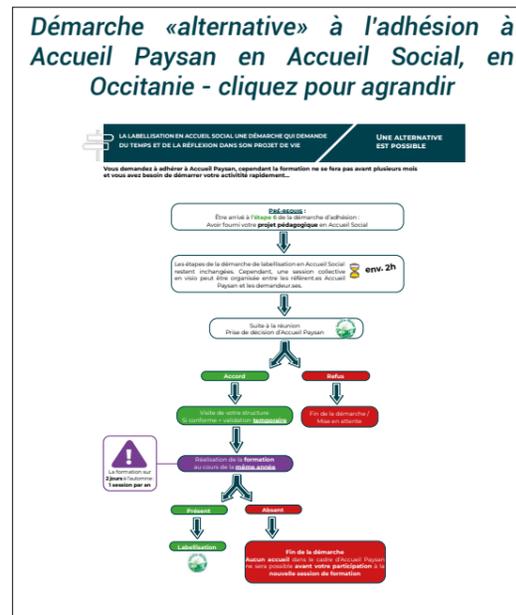
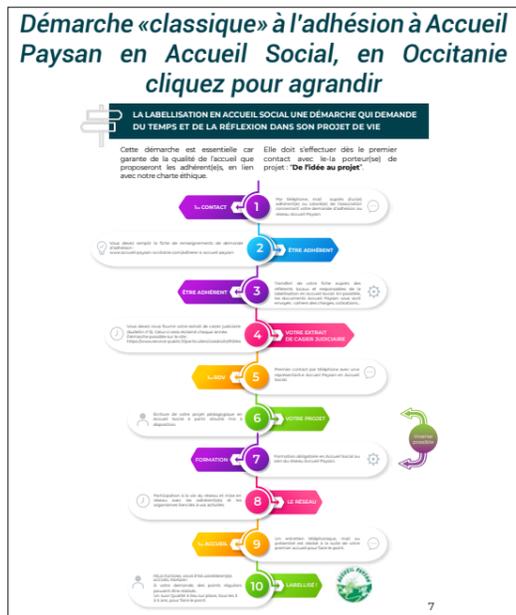
À la suite de notre assemblée régionale de fin mars, nous avons intégré une alternative à la démarche d'adhésion en Accueil Social. Les éléments précités sont toujours d'actualité. Cependant, en cas de demande en cours d'année : si les délais sont trop importants entre votre demande d'adhésion et la formation, nous avons décidé de mettre en place une solution temporaire afin de ne pas vous bloquer dans vos démarches. Nous mettrons en place un temps de visioconférence en collectif d'environ deux heures. Seront présents : Vous, les porteurs de projet, la référente de l'Accueil Social pour l'Occitanie, des adhérentes-pratiquantes de cette activité, une responsable associative régionale, le salarié régional. Au programme de cet échange : la présentation

des participants et du réseau Accueil Paysan, l'accueil social selon Accueil Paysan, la présentation de vos projets et un temps de questions, échanges, attentes, besoins, etc. concernant vos projets.

Après cette rencontre, Accueil Paysan échangera en interne et fera un retour à chacun des demandeurs. Dans le cas d'un retour positif de notre part, nous effectuerons une visite de votre lieu d'accueil. Si tout est conforme, nous validerons temporairement votre accueil jusqu'à la réalisation de la formation qui aura lieu à l'automne. Retrouvez la démarche classique et l'alternative sous forme de schéma.

Dernier point, validé il y a peu au niveau national d'Accueil Paysan : il est demandé à TOUS les pratiquants de l'accueil social de nous transmettre, chaque année, un extrait de casier judiciaire (**bulletin n°3**). Ce document est disponible à partir de ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1264>

Accueil Paysan Occitanie



## Abat'mobile 34

Depuis quelque temps, nous participons à un projet avec un groupe d'éleveurs. Il s'agit, dans une optique de respect maximal de nos animaux-compagnons, d'aller au bout de notre système d'élevage en leur permettant d'être abattus à la ferme. Pour que ce projet puisse voir le jour, nous avons besoin de votre soutien. La cagnote participative pour L'Abat'Mobile 34 vient d'être lancée sur la plateforme Miimosa : <https://miimosa.com/fr/projects/bien-etre-animal-un-abattoir-mobile-dans-l-herault>

La ferme des bouquets Mélissa Mizrahi et Gilad Hochman - Accueil Paysan Hérault

## Aides de la Région Occitanie

Voici diverses informations sur les dispositifs d'aide aux investissements dans les exploitations agricoles et les CUMA mis en place par la Région Occitanie.

### Dispositif Unique

**L'appel à projet (AAP) 2023** : la programmation des demandes présentées à l'appel à projets 2023 du Dispositif Unique est prévue en début d'automne. Les dossiers sont en cours d'instruction. Attention, les délais pour rendre les dossiers complets seront assez contraints. Aussi, si vous êtes demandeurs, fournissez les pièces complémentaires le plus rapidement possible et veillez surtout à surveiller la boîte mail que vous avez mentionnée lors du dépôt de leur demande d'aide. De plus, il est demandé aux bénéficiaires qui ont déposé une demande pour un investissement qu'ils ne réaliseront finalement pas de retirer tout ou partie de leur demande, afin d'optimiser les financements qui seront attribués. Le retrait total du dossier ou l'abandon de certaines dépenses du dossier de demande d'aide doit être signalé en envoyant un mail depuis le compte Europac du porteur de projet.

Enfin, la Présidente de Région s'est engagée à ce que tous les dossiers éligibles déposés par des jeunes agriculteurs (JA) et des nouveaux agriculteurs (dans le cadre de la dotation NA) soient financés. Un courrier en ce sens, signé par la Présidente de Région, va prochainement être envoyé à chacun d'entre eux par mail.

**L'appel à projet (AAP) 2024** pour les exploitations et les CUMA ouvrira le **4 septembre** et se clôturera le **11 décembre 2024**. Pour les bénéficiaires qui ne peuvent pas attendre le mois de septembre pour commencer leur projet (en particulier les personnes en parcours installation et nouveaux installés), il sera possible de déposer une demande d'aide minimale à partir du 4 juin 2024 sur la plateforme Europac. J'attire votre attention sur le fait que les demandes minimales devront être complétées lors de l'ouverture du téléservice « normal » à partir du 4 septembre 2024 jusqu'au 11 décembre.

Par ailleurs, pour l'AAP DU 2024, le CAD devra être réalisé et saisi sous Sphinx au plus tard au moment du dépôt de la demande d'aide pour être pris en compte en cas d'application de la grille de sélection.

### PASS Petits Investissements dans les Exploitations agricoles

- Le PASS 2024 est ouvert depuis le 4 mars. Cette année, il comporte deux volets comme indiqué dans un précédent courriel (attention, pas de demandes simultanées possibles sur les deux volets).
- Des évolutions ont été votées à l'Assemblée Permanente du 28 mars dernier. De nouvelles dépenses éligibles relatives à la collecte et au stockage de l'eau pour l'abreuvement des animaux au pré ont été ajoutées.
- Conformément à l'annonce de la Présidente de Région, des dispositions spécifiques sont mises en place pour les Jeunes agriculteurs et Nouveaux Agriculteurs du 1/04 au 30/06/2024 (pour plus de précisions sur les bénéficiaires éligibles, se référer au dispositif Pass mis en ligne sur le site de la Région) : plafond de dépenses relevé à 100 000 € HT et taux d'aide fixe de 40 %. Le dossier peut exceptionnellement durant cette période comporter à la fois des dépenses des volets 1 et 2 du Pass.
- Un téléservice dédié est ouvert du **1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2024**.

### Rappel de la règle de « récurrence des aides »

Un porteur de projet ne peut déposer une nouvelle demande d'aide à l'investissement (au titre du DU ou du Pass) dans les cas suivants :

- s'il a déjà une demande d'aide en cours d'instruction
- s'il a bénéficié d'une aide à l'investissement pour son exploitation agricole (hors aide à la plantation) au titre d'un dispositif Région Occitanie ou d'un Dispositif FEADER et dont la demande de solde n'a pas encore été déposée au service instructeur au moment du dépôt de la demande d'aide.

À titre d'exemple, si un agriculteur a bénéficié d'une aide Pass (y compris Pass-dispositions spécifiques JA/NA), il ne pourra pas déposer une nouvelle demande au titre du DU ou du Pass tant qu'il n'aura pas fait parvenir sa demande de solde.

### Informations sur les aides aux exploitations agricoles :

<https://www.laregion.fr/Dispositifs-d-aides-a-l-investissement-dans-les-exploitations-agricoles>





## Les Ex-Dispositifs spécifiques en faveur du TSS sont remplacés par l'Appel à Projets « Tourisme durable, responsable et solidaire » !

**Vous avez jusqu'au 7 juin** pour déposer votre dossier de demande d'aide à l'investissement !

### Contexte et objectifs :

- engager et accompagner la transformation des activités touristiques, pour favoriser un tourisme durable, responsable et solidaire
- favoriser le développement d'un tourisme authentique (nouvelles formes d'agritourisme, valorisation de nos savoir-faire et de nos terroirs, démarches ciels étoilés...)
- soutenir la diversification et la montée en gamme de l'offre touristique
- expérimenter de nouvelles dynamiques économiques locales en lien avec les habitants
- poursuivre le développement 4 saisons des stations touristiques de montagne, du littoral et thermales
- développer un tourisme plus inclusif, conforter et transformer le Tourisme social et solidaire (TSS) en Occitanie

### Bénéficiaires

- collectivités, regroupement de collectivités et leurs établissements : communes, EPCI, Syndicats mixtes...
- entreprises publiques locales ou à capitaux mixtes gestionnaires d'équipements publics (SPL, SEMOP, etc...)
- associations et entreprises propriétaires ou gestionnaires d'hébergement du Tourisme social et solidaire

Vous trouverez l'Appel à Projets « Tourisme durable, responsable et solidaire » :

[https://drive.google.com/file/d/1q\\_fPqSC80kooS8u1hgTHGJq3ZHWTGHw/view](https://drive.google.com/file/d/1q_fPqSC80kooS8u1hgTHGJq3ZHWTGHw/view)

Les dossiers sont à déposer jusqu'au **7 juin**.

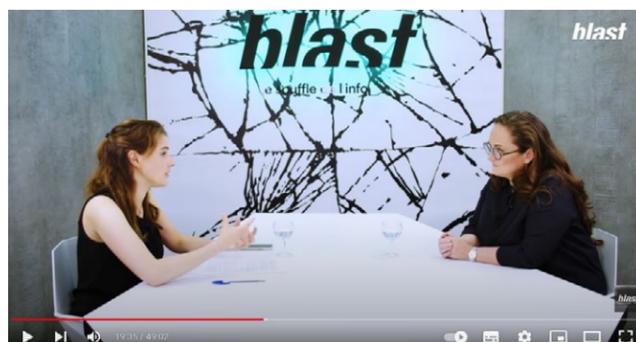
Tout dossier incomplet au **1<sup>er</sup> septembre 2024** sera rejeté.

## Manque d'eau : comment éviter la catastrophe ?

Aujourd'hui à la marge, peut-être qu'à l'horizon 2030 nos accueils ressembleront de plus en plus à [Pech Larive](#)...

Faute d'avoir eu Emma Haziza à notre table ronde pour les rencontres nationales Accueil Paysan en 2022 pour nous parler des enjeux liés au changement climatique, voici l'une de ses interviews qui reprend les principales problématiques liées au manque d'eau et notamment d'un point de vue agricole.

Elle décrit la situation dans laquelle nous nous trouvons, à l'échelle mondiale mais aussi plus localement. Elle évoque l'eau virtuelle, celle qui se cache derrière tout ce que nous consommons et qui ainsi fait passer notre consommation moyenne de Français à plus de 6000 litres par jour. Lors de cet entretien elle alerte, elle nous sensibilise à être conscient de notre "impact eau", de la même manière que nous sommes sensibilisés, notamment par les différents



rapports du GIEC, à « réduire notre impact carbone » et elle nous engage à agir dès maintenant pour préserver ce bien vital !

<https://www.youtube.com/watch?v=rLIR53aSCPM>

Marie Gimenez



## Revue Nature & Progrès

Le prochain dossier de la revue Nature & Progrès qui sortira en juillet sera consacré au thème de **l'eau en agriculture**.

Pour vous abonner : <https://natureetprogres.org/?Revue>

## Meublé de tourisme : réforme fiscale en cours du régime du régime du micro-BIC

Le régime du micro-BIC applicable aux revenus des locations de meublés de tourisme a fait l'objet d'une série de péripéties juridiques en fin d'année 2023 et début d'année 2024. Finalement, un dispositif plutôt favorable est applicable pour l'imposition des revenus de 2023 portés dans la déclaration de revenus souscrite en 2024. Tout cela, dans l'attente de la réforme en cours d'examen devant le Parlement qui entrera en vigueur au plus tôt en 2024.

### Rappelons brièvement, les différentes étapes de cet imbroglio :

**1<sup>ère</sup> étape :** le Gouvernement avait prévu de faire adopter dans le cadre de la loi de finances pour 2024 un amendement permettant une réforme à minima du régime du micro-BIC applicable aux revenus des meublés de tourisme.

**2<sup>e</sup> étape :** en raison d'une erreur de procédure, la loi de finances pour 2024 a finalement intégré un amendement du Sénat restrictif et contraire à la volonté du Gouvernement.

Selon la loi de finances pour 2024, les règles devraient être les suivantes :

- un **abattement de 30 %** pour les loueurs de **meublés non classés** avec un plafond annuel de recettes de 15 000 € (au lieu d'un abattement de 50 % avec un plafond de recettes de 77 700 €) ;
- un **abattement de 71 %** pour les loueurs de **meublés classés** avec un plafond annuel de recettes de 188 700 € (sans changement par rapport aux règles préexistantes) ;
- un **abattement (nouveau) de 92 %** pour les loueurs de meublés de tourisme classés situés dans les **zones non tendues** avec un plafond de recettes de 15 000 €.

**3<sup>e</sup> étape :** par la suite, le Gouvernement a publié une instruction fiscale au sein du BOFIP en date du 14 février 2024 précisant que la loi de finances ne serait pas appliquée en l'état s'agissant des revenus de 2023 déclarés en 2024.

**4<sup>e</sup> étape :** les sénateurs à l'origine de l'amendement précité, vent debout contre la décision administrative du Gouvernement, ont saisi Le Conseil d'État en référé pour faire annuler l'instruction fiscale mentionnée ci-dessus.

**5<sup>e</sup> étape :** le Conseil d'État a rejeté la demande en annulation des sénateurs. Le Conseil d'État a estimé qu'il n'y avait pas de situation d'urgence telle qu'elle justifie la suspension de son exécution sans attendre le jugement au fond. Un arrêt du Conseil d'État est attendu sur le fond.

**6<sup>e</sup> étape :** au final, les recettes réalisées en 2023 font l'objet de l'application des mêmes règles que celles applicables aux revenus de 2022 déclarés en 2023, à savoir :

- soit l'application d'un abattement de 50 % pour les

meublés de tourisme non classés avec un plafond de recettes de 77 700 € ;

- soit l'application d'un abattement de 71 % pour les meublés de tourisme classés avec un plafond de recettes de 188 700 €.

**De plus, un abattement exceptionnel de 92 % est applicable par les loueurs de meublés de tourisme classés et situés en zones non tendues (détails à la fin de l'article) à la condition que le montant des loyers soit inférieur à 15 000 €.**

Donc, selon le régime simplifié d'imposition (Micro-Bic), les loueurs doivent mentionner l'ensemble des recettes perçues au cours de l'année 2023. L'administration détermine le résultat fiscal par l'application d'un abattement forfaitaire qui, selon le cas, est de 50 % ou de 71 % (voire de 92 %) des recettes.

La proposition de loi est toujours en **cours d'examen** devant le Parlement qui devrait sensiblement modifier les règles présentées ci-dessus dans un sens restrictif.

Afin de déterminer si le bien loué est en **zone non tendue éligible à l'abattement de 92 %**, il convient de consulter le simulateur officiel qui permet de connaître le type de zone (A, A bis, B1, B2 ou C) dont dépend le logement concerné : <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zonage-abc> et sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32744>

Src : Francis Varennes – le 13/04/2024 : <https://droit-du-tourisme-chez-lhabitant.fr/>



## Crise du logement : Airbnb auditionné

100 % Sénat diffuse et décrypte les moments forts de l'examen des textes dans l'Hémicycle, ainsi que des auditions d'experts et de personnalités politiques entendues par les commissions du Sénat.

Lien : <https://youtu.be/ErpsjCFro8k?si=un4N1i3aXBoYm9lo>



## LE VOLET CULTURE À ACCUEIL PAYSAN

### Retour sur la formation patrimoine

Dans le cadre de la formation patrimoine, dix-sept adhérents d'Accueil Paysan Aude/PO ont découvert le 18 avril dernier, les trésors historiques de la ville de Narbonne.

Depuis plusieurs années, l'association propose des visites touristiques animées par des experts : historiens, géographes, techniciens, praticiens, tous passionnés par leur sujet. Ce fut une fois encore le cas avec Anne Reby, conférencière et diplômée d'histoire qui a su « embarquer », sur la journée, le groupe dans le monde roman et médiéval de la Narbonnaise et lui en faire partager les principaux événements et découvrir les monuments. La conférencière avait pris soin d'équiper chacun d'un sonophone, permettant ainsi de guider les personnes et de leur donner les informations au fur et à mesure de la visite, sans gêner les autres visiteurs. En matinée, le groupe a ainsi découvert Le Musée Nabo Via. Avec son

« mur lapidaire » et la reconstitution des « Maisons du Clos de la Lombarde », cet espace permet de s'immerger dans la Narbo Martius de l'époque et de comprendre comment notre cité languedocienne d'aujourd'hui a pu prétendre être l'une des plus importantes villes de la Gaule romaine. Pour renforcer ce constat, une salle spécifique retrace la grandeur maritime de Narbonne qui, jusqu'au XIVe siècle, sera liée directement à la Méditerranée par le fleuve Aude (Atax). Cet accès direct à la mer explique l'importance de la ville considérée comme le deuxième port de Rome, après Ostie. En effet, véritable plateforme du commerce international où transitaient les productions agricoles (blés, vin...) et artisanales (faïence, verrerie, amphore...) Narbonne était une cité gallo-romaine riche et dynamique. À partir de 1316, des inondations dévastatrices vont faire bouger le lit du fleuve vers le Nord, privant la ville de sa liaison maritime et conséquemment, de sa puissance



économique que la mise en place du canal de la Robine ne pourra jamais restaurer. De plus, nous sommes, dans cette période moyennâgeuse où conflits, pestes et redécoupages territoriaux vont affaiblir les échanges et favoriser le développement de l'obscurantisme.

L'après-midi, la conférencière a emmené le groupe vers ce Moyen Age narbonnais. Ainsi, la déambulation en suivant les ruelles du centre-ville et les visites de la Cathédrale Saint Just et du Palais des Archevêques ont donné le ton pour mieux comprendre la vie médiévale où le pouvoir catholique va s'imposer. On apprend ainsi que la peste noire de 1340 et la guerre de Cent ans ont fait de l'édifice gothique une cathédrale inachevée. Dans le donjon

de Gilles Aycelin, on découvre la très belle et immense tapisserie de la *Création* et dans le Musée d'Art et d'histoire, la magnifique collection de faïences et verrerie. Entre ces deux parenthèses historiques majeures, le groupe a déjeuné dans les locaux du Forum, un espace de vie sociale qui crée du lien dans le quartier en proposant du soutien informatique, des temps d'échange entre parents, des aides aux droits, des ateliers jardin, écriture, etc. Le couscous cuisiné par Latifa, fut très apprécié. Une journée pleine d'enseignements, que les adhérents d'accueil paysan sauront partager avec leur visiteurs.

Hélène Pons Gralet, 20 avril 2024

Accueil Paysan 11-66

## Un espace *sorties* sur le site régional

Nous venons de dédier un espace (en cours de finalisation mais fonctionnel) sur le site régional pour mettre en valeur vos manifestations/événements : culturels, festifs, des portes ouvertes, projections et autres ; pour cet été, et plus largement tout au long de l'année !

Donc si vous avez du texte, une affiche, vidéo ou autre, n'hésitez pas à transmettre vos informations !

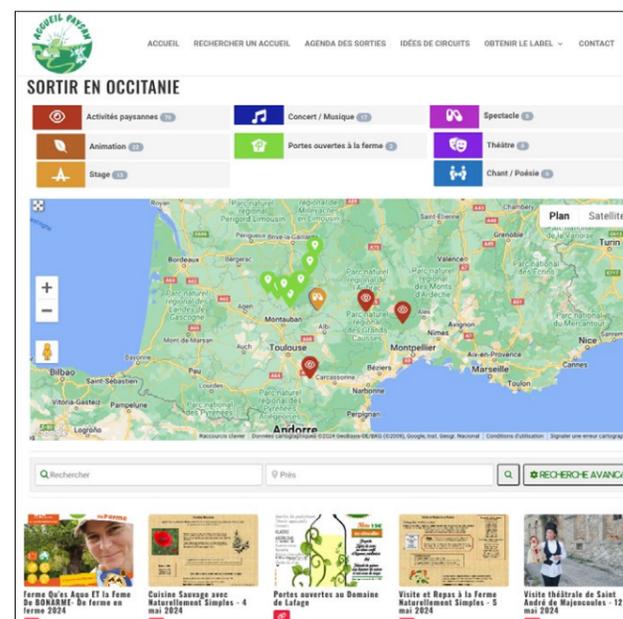
Visualiser la page :

<https://www.accueil-paysan-occitanie.com/les-sorties>

Contact :

Armand-b :

[occitanie.pm@accueil-paysan.com](mailto:occitanie.pm@accueil-paysan.com)



## Les femmes s'organisent aussi dans les champs

*Journée festive et réflexive le 8 juin*

La question de l'inégalité de genre et de l'invisibilité du travail des femmes traverse notre société. Le monde paysan et rural est évidemment également touché par ce questionnement.

Pour y réfléchir, le 8 juin, au camping du mouton noir (Gers) aura lieu une journée, organisée avec le café féministe d'Auch, autour de Genre, écologie, résistances paysannes et écoféministes : quand les femmes s'organisent.

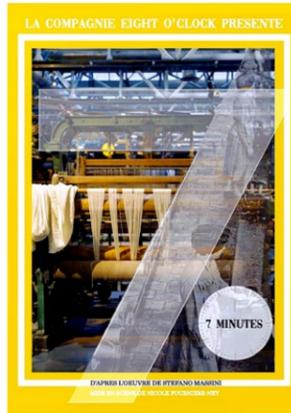
Au programme, projection du film *Les croquantes*, suivi d'un débat animé par l'ADEAR ; une conférence participative d'Héloïse Prévost, maîtresse de conférence en sociologie, qui a notamment travaillé sur les paysannes brésiliennes.

Et puis, des chants avec la chorale féministe d'Auch ; le chœur les Mal Barrées ; des jeux type kermesse, un atelier fabrication de déesses en terre, un atelier danse et de quoi boire et manger.

Plus de renseignements sur le site :

<https://www.camping-mouton-noir.fr/2024.html>





## Théâtre à la Ferme de Lavergne le 8 juin 2024

Ouvert à tous sur réservation : 06 72 48 10 97  
 Auberge espagnole des 19 heures et spectacle à 21 heures.  
 Ferme de Lavergne, 6 route de St-Salvy de la Balme, 81490 Noailhac  
 Courriel: [d.magnin807@laposte.net](mailto:d.magnin807@laposte.net)

7 minutes-Comité d'usine de Stefano Massini est une pièce de théâtre chorale qui se déroule dans le contexte d'une usine récemment rachetée. Une dizaine de femmes, représentant les deux cents employées, doivent prendre une décision cruciale. Leur porte-parole négocie avec les nouveaux propriétaires, et à son retour, elles devront voter. Le dilemme est complexe : sauver tous les emplois en acceptant de réduire leurs pauses quotidiennes de sept minutes.

Cette pièce explore la valeur marchande du travail et la prise de conscience des mécanismes de domination. Inspirée par le combat médiatisé des femmes de l'usine Lejaby à Yssingaux en 2012, elle ouvre une double réflexion sur la liberté, le choix et la décision.

La mise en scène de Maëlle Poésy à la Comédie-Française donne vie à ce thriller social, mettant en lumière les personnalités, les années dévouées à la marque et les nécessités personnelles de ces femmes. Une création originale qui questionne notre rapport au travail et à la liberté.

### L'avis de Midi-Libre (2023) :

Qualifiée de thriller social avec un suspense total jusqu'à la fin, la pièce de l'auteur italien contemporain Stefano Massini met en scène sept comédiennes interprétant les sept membres du comité de l'usine de textile Picard et Roche qui font face à une décision difficile à prendre pour conserver leurs droits sociaux. C'est en effet à elles de décider pour les 200 ouvrières de l'usine. Lors de ce huis clos d'environ 1h20, mis en scène par une professionnelle du métier Nicole Fournière-Ney, les personnages vont tour à tour se confronter, se déchirer, s'écouter mais aussi argumenter et justifier leurs choix par rapport à leurs histoires personnelles.

## Découvrez Saint-André-de-Majencoules!

Rendez-vous à Saint-André-de-Majencoules, en bordure sud-est des Cévennes avec Léa Chaumont, hébergeuse et guide-conférencière propose des visites guidées originales de son village. Un lieu au charme fou perché à flanc de montagne et qui domine les terrasses de culture des oignons doux des Cévennes.

De l'église à l'ancienne filature, en passant par le château, Léa propose une visite historique et théâtrale. Munie de sa marionnette Madeleine, elle raconte l'histoire du village de façon ludique et vivante. Un voyage dans le temps qui mène de ruelles sinueuses en chemins verdoyants. L'histoire des grandes dates et celle du quotidien se mêlent pour offrir une perspective qui sort des sentiers battus.

### Dates:

12 mai 2024, 17 h - 18 mai 2024, 18 h  
 16 juin 2024, 17 h - 22 juin 2024, 18 h  
 16 juillet 2024, 18 h - 22 juillet 2024, 18 h  
 23 juillet 2024, 18 h - 29 juillet 2024, 18 h  
 6 août 2024, 18 h - 12 août 2024, 18 h  
 13 août 2024, 18 h - 19 août 2024, 18 h  
 15 septembre 2024, 17 h - 21 septembre 2024, 18 h

### Plus de renseignements sur le site :

Léa Chaumont - 06 77 72 0 4 52  
<https://www.facebook.com/lepuechetvous>  
 Accueil Paysan Gard

Léa Vous Dit Tout présente  
 Avec un quizz pour enfants!  
 UN VILLAGE INOUBLIABLE  
**Visite théâtrale de Saint André de Majencoules**  
 LES DIMANCHES 12 MAI - 16 JUIN - 15 SEPTEMBRE À 17H  
 LES MARDIS 16 ET 23 JUILLET - 6 ET 13 AOÛT À 18H  
 RDV DEVANT L'EGLISE  
 ET AUSSI SUR DEMANDE A PARTIR DE 6 PARTICIPANTS  
 6€ PAR PERSONNE / GRATUIT POUR LES MOINS DE 6 ANS  
 RÉSERVATION AU 06 77 72 04 52



## Les voix de la ruralité

Le réseau intercommunal de lecture publique et le service du Projet Alimentaire Territorial d'Ouest Aveyron Communauté lancent un nouveau cycle d'animation intitulé : « Paysannes. Les voix de la ruralité » mettant à l'honneur les agricultrices d'hier et d'aujourd'hui. Prochain rendez-vous le samedi 25 mai à 16 h à la chèvrerie du Petit Compostelle à Villeneuve pour le spectacle Veici ven présenté par la conteuse bilingue français-occitan Malika Verlagnet et la chanteuse et comédienne Céline Mistral, dans deux fermes d'élevage :

Mêlant conte, théâtre, poésie et chant, ce spectacle raconte l'histoire d'une éleveuse et de sa rencontre avec une bête à cornes. Il aborde avec tendresse et humour la relation aux bêtes et à la terre, mais aussi les réalités parfois rudes du métier. Nourri de témoignages d'agriculteurs, il porte un regard sensible sur le monde de l'élevage, interrogeant ses racines paysannes et son devenir.

Les représentations seront suivies d'un temps de convivialité autour d'un goûter offert par Ouest Aveyron Communauté. De nouveaux rendez-vous seront organisés à l'automne dans les bibliothèques de La Fouillade, Salles Courbaties et Martiel. Au programme : des lectures, des projections de films ou encore des tables rondes.

Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous.

Informations : Service Lecture publique d'Ouest Aveyron Communauté : 07 84 61 78 31 et en ligne : [www.ouestaveyron.fr](http://www.ouestaveyron.fr)

## Dépliant Accueil Paysan Occitanie

### Le dépliant 2024 fait "peau neuve"

Accueil Paysan Occitanie a pris la décision cette année d'opter pour un dépliant intemporel redirigeant vers les activités sur le site internet plutôt que pour un dépliant répertoriant les structures du réseau à un moment précis. Cette décision a été motivée par plusieurs raisons :

**Durabilité et réduction des coûts :** les dépliants imprimés qui répertorient les structures du réseau à un moment précis peuvent rapidement devenir obsolètes, nécessitant une réimpression annuelle et engendrant ainsi des coûts supplémentaires toujours plus élevés avec des budgets toujours plus restreints. En optant pour un dépliant intemporel renvoyant vers le site internet, Accueil Paysan peut économiser sur les coûts de production et de distribution tout en assurant une durabilité plus longue de son support de communication.

**Flexibilité et actualisation :** en redirigeant les lecteurs vers le site internet, Accueil Paysan peut facilement mettre à jour et actualiser les informations sur ses activités, ses membres et ses offres. Cela permet une plus grande flexibilité dans la communication des informations et garantit que les lecteurs disposent toujours des données les plus récentes et précises.

Nous espérons que vous comprendrez notre décision.

Pour en obtenir : contacter votre Accueil Paysan départemental.

Les adhérents isolés vont recevoir dans les prochains jours des dépliants par voie postale.





## Rappel - Sollicitation : remontée de vos offres agritouristique par le Comité régional du Tourisme et de Loisirs (CRTL)

Le développement de l'agritourisme en Occitanie reste une priorité pour le CRTL.

Les principaux objectifs identifiés sont :

- de positionner l'Occitanie à la première place des régions agritouristiques pour tous ;
- de créer une véritable synergie entre activité agricole et activité touristique ;
- de valoriser les territoires, les patrimoines et les savoir-faire.

Toutefois, certains freins sont identifiés et notamment, l'absence d'offres compréhensibles à l'échelle régionale, engendrant une faible visibilité sur les marchés nationaux et internationaux.

Un travail est donc engagé par la Direction de l'Économie Locale, du Tourisme, de l'Agriculture et de l'Alimentation pour développer de nouvelles offres agritouristiques sur les territoires des Grands Sites Occitanie.

À la suite de la campagne de communication déployée cet automne pour positionner l'Occitanie en tant que destination aux multiples saveurs, le Comité régional du Tourisme et de Loisirs (CRTL) a besoin d'offres agritouristiques homogènes et attractives à proposer aux consommateurs.

Il s'agit de recenser/créer et d'afficher sur les différents canaux de communication du CRTL, une collection

d'offres présentant le meilleur des expériences à vivre autour de productions agricoles d'Occitanie sous signe de qualité.

Le point d'entrée de ces offres : le produit agricole d'Occitanie sous **SIQO\*** ou faire parti d'un réseau agritouristique : Accueil Paysan ou Bienvenue à la ferme

**Les offres à faire remonter au CRTL doivent proposer à minima :**

- une expérience à la ½ journée et jusqu'à 1 jour, accompagnée d'une nuit, pour inciter à l'itinérance autour des produits régionaux.

Retrouvez le détail de cette sollicitation à partir du lien ci-après : <https://drive.google.com/drive/folders/1YN4Xlwa5xFpVn3BI7sjht88j2esLPTER>

Ainsi que la trame du contenu de l'offre souhaitée par la Région, «Création d'une fiche Offre Saveurs Occitanie» : [https://docs.google.com/document/d/1E5sE0-libLHSryNceHONdrc1elZfHeZ-/edit?usp=drive\\_link](https://docs.google.com/document/d/1E5sE0-libLHSryNceHONdrc1elZfHeZ-/edit?usp=drive_link)

Plus d'information : contactez [Armandb](#).

## SIQO, quèsaco ?

En France et en Europe, des logos officiels permettent de reconnaître les produits qui bénéficient d'un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).

### Les principes

- une démarche collective et volontaire émanant de producteurs ou d'un groupement de producteurs
- des conditions de production strictes validées par l'État
- des contrôles réguliers réalisés par des organismes indépendants agréés par l'État

### Une garantie officielle pour les consommateurs

- garantie de l'origine (AOC et AOP ; IGP)
- garantie de la qualité supérieure (Label rouge)
- garantie d'une recette traditionnelle (STG)
- garantie du respect de l'environnement (Agriculture biologique)



## JOURNÉES D'ÉCHANGES ET DE FORMATIONS

Être accompagné pour améliorer votre fiche intranet c'est possible !

Élise, chargée d'appui adhérent à la fédération nationale Accueil Paysan organise des réunions pour permettre aux adhérents une meilleure prise en main de l'intranet Accueil Paysan. Chaque premier mardi du mois, de 10h à 12h, Elise propose un temps d'échanges en petit groupe (3-4 personnes) pour les adhérents qui souhaiteraient améliorer leurs fiches.



La première réunion aura lieu mardi 7 mai au matin. Les inscriptions se font via Hello asso, gratuitement :

<https://www.helloasso.com/associations/accueil-paysan/evenements/aide-au-remplissage-de-sa-fiche-intranet-accueil-paysan>

La FNAP a pour ambition de faire se mettre à jour le réseau avant la période estivale. L'accompagnement d'Elise est très qualitatif. Retrouvez aussi le diaporama de Diane (chargée de communication à la FNAP) pour améliorer sa fiche intranet sur ce lien :

<https://urlz.fr/qxmH>

Olivier Berthelot

Co-président Fédération Nationale Accueil Paysan

## Assemblée générale Accueil Paysan 11-66

Le 27 juin aura lieu l'assemblée générale d'Accueil Paysan 11-66 au camping de Cucugnan (11 350) dans les Corbières. En matinée après les rapports, les adhérents réfléchiront ensemble en atelier sur l'agriculture paysanne et dans l'après-midi, visite du village avec son moulin, le musée et la découverte de la légende du curé de Cucugnan.

Le conseil d'administration AP 11-66

## Journée transmission en agritourisme le jeudi 3 octobre 2024 à Lavaldieu - Rennes le Château (11)

Accueil Paysan Occitanie et l'ADEAR 11 organisent une journée commune à destination des cédants/repreneurs sur le thème de la transmission dès lors qu'il y a une activité agritouristique (hébergement, restauration, visite...) sur place.

Lors de cette journée nous verrons plusieurs situations comme :

1 - Mise en situation

« Je pars et je transmets tout »

« Je reste dans la maison et je transmets les activités agricoles et touristiques »

« Je conserve l'activité touristique et la maison d'habitation, je transmets l'agricole ».

2 - Les questions à se poser pour une transmission « saine » et les démarches des repreneurs dans le cadre de l'accueil touristique.

3 - Présentation et visite de la ferme de Lavaldieu, chez Patricia, Russel et Rachel.

Plus d'information et inscription : contactez [Armandb](#).

## Assises de l'Agrotourisme 2024

Organisée par la Région Occitanie et le CRTLO, les Assises se dérouleront le 10 octobre 2024 toute la journée (9h30-18h) à l'ISTHIA à Foix (4 rue Lafayette, Foix). Un programme vous parviendra prochainement.

## Réglementation du tourisme à la ferme : 2 jours

avec l'Addear 12 - Date : 21-22 octobre 2024 - Lieu : Olemps (12)

Inscription : <https://www.agriculturepaysanne.org/addear12>



Remerciements pour le soutien de nos partenaires sur l'ensemble de nos actions



Et retrouvez nous sur : @AccueilPaysanOccitanie

